



Conseil économique et social

Distr. générale
17 avril 2023
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de session 2023

15 mai-23 mai, et 5 juin 2023

Rapports quadriennaux pour la période 2018-2021 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil*

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. "Fondation - Afrique développement international" (F.A.D.I.)	2
2. ACSA	5
3. Action Aides aux Familles Demunies	7
4. Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme	9
5. Alliance Vita	11
6. Amis d'Afrique Francophone-Bénin (AMAF-Benin)	13
7. Architectes de l'urgence.	15
8. Association apprentissage sans frontieres	17
9. Association Congolaise pour le Développement Agricole	19
10. Association de lutte contre la dépendance	21
11. Association Democratique des Femmes du Maroc	24
12. Association Humanity First Cameroon	27
13. Association Internationale Soufie Alawiyya	29



14. Association Nationale pour Promouvoir la Société Civile et la Citoyenneté	32
15. Association Solidarité Internationale pour l’Afrique (SIA)	34

1. "Fondation - Afrique développement international " (F.A.D.I.)

Statut consultatif spécial : 2018

Introduction

La Fondation Afrique Développement International (FADI), bien qu'exerçant ses activités de promotion humaine depuis 2012 a été portée sur les fonts baptismaux le 28 novembre 2013. Elle est placée sous la tutelle du ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales suivant l'arrêté N°0155/MATDCL-CAB du 10 Septembre 2014. Elle est également dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies depuis 2018.

Objectifs

La fondation a pour but de : Améliorer les conditions de vie des populations de base en favorisant leur épanouissement et leur bien-être par la sauvegarde de l'environnement écologique, socio-culturel, éducatif et sanitaire. L'objectif global de FADI est de promouvoir le concept de la sécurité humaine en Afrique et ce, dans toutes ses dimensions sanitaires, environnementales et sociales.

Changements à signaler

Dès l'année 2018, FADI engage un processus d'auto-évaluation. Il était temps qu'après quatre années de présence sur le terrain, la fondation jetât un regard rétrospectif sur ses activités pour en apprécier les points forts et les insuffisances afin de mieux consolider les acquis et dessiner les nouvelles perspectives. Le résultat de cet exercice a donné lieu à l'élaboration du plan d'action Quadriennal (2018 – 2021).

L'évaluation aura été bénéfique à plus d'un titre ; non seulement elle a permis de préciser les missions mais également les objectifs et les problématiques. Le diagnostic établi a montré les insuffisances en matière de ressources humaines, matérielles et financières. Ces difficultés ne permettent pas d'intervenir efficacement sur l'ensemble du territoire.

L'accent a donc été mis sur le renforcement des capacités techniques. Des actions et mesures en vue d'améliorer les capacités d'analyse, de planification et de suivi – évaluation sont développées. Des appuis techniques ponctuels sont apportés ainsi que des formations ciblées en vue d'accroître les compétences. Certes, il a été constaté qu'il est indispensable d'accroître le bien – être et l'inclusion des groupes vulnérables. Aussi va-t-il falloir développer efficacement un réseau d'assainissement des communautés et de drainage des eaux de pluie et promouvoir la reforestation.

Contribution à des activités des Nations Unies

A l'édition de 2019 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable

(FPHN), Mme Michelle Bachelet, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme disait en substance que "le programme 2030 est une occasion unique de faire respecter les droits de l'homme et de redonner l'espoir à des millions de personnes qui, à l'heure actuelle, sont laissées pour compte". En 2021, à travers

une reprise durable et résiliente après la pandémie qui promet les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable, le Forum s'est penché sur la nature intégrée, indivisible et interdépendante des objectifs de développement liés à l'organisation des communautés qui se partagent un espace géographique commun.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Depuis 2019, les sessions du Forum politique de haut niveau pour le développement placé sous les auspices du Conseil Economique et Social (ECOSOC) ont été organisées par visioconférence. Le contexte exceptionnel de la crise sanitaire lié à la pandémie de COVID-19 et son impact sur le travail de l'ONU ont inspiré la thématique "faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale". Aussi, les entités des Nations Unies ont-elles répondu à l'appel en faveur d'une démarche intégrée visant à atténuer les effets négatifs sur les communautés. Dans ce cadre, ECOSOC a adopté une résolution pour garantir à chaque personne les moyens de subsistance, le bien-être et la dignité.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Les effets de la pandémie et les mesures prises pour atténuer son impact ont eu des conséquences qui ont aggravé la vulnérabilité des populations. FADI a mis en œuvre des actions spécifiques en tenant compte des conditions et des connaissances locales afin de booster certaines cibles des ODD. En s'associant aux efforts du Programme des Nations Unies pour le Développement et du gouvernement togolais en faveur de la promotion de la paix, FADI a intégré dans son programme la célébration de la journée mondiale de la paix. Cette action répond à l'objectif 16 de développement durable qui invite les états à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous.

Dans ce même ordre d'idée, l'Association des Techniciens Radiodiffusion du Togo (ATRT) en collaboration avec FADI est allée au-delà des réseaux sociaux pour plus de présence en ligne à travers un site web, www.atrt-togo.com.

2. ACSA

Statut consultatif spécial : 2018

Introduction

L'association camerounaise pour la Santé des Adolescents ACSA est une organisation de la société civile camerounaise à but non lucratif créée en mars 1995 à Ngaoundere, une ville de la partie septentrionale du Cameroun. Elle intervient dans le domaine de la santé publique au Cameroun. ACSA a mis en œuvre avec l'appui technique du Ministère camerounais de la santé publique plusieurs projets de santé.

Objectifs

- Sensibiliser les Adolescents sur l'importance de leur santé et les amener, par une participation effective dans la résolution des problèmes relatifs à leur bien-être général et durable, à la prise en charge de leur propre santé et celle de leur communauté.
- Sensibiliser la communauté nationale sur les dimensions spécifiques des problèmes de santé des Adolescents.
- Créer un réseau actif des membres (professionnels de la santé ou non) visant à promouvoir la santé des Adolescents et à susciter leur participation effective aux activités relatives à l'amélioration de leur qualité de vie.
- Améliorer les comportements Sains et les connaissances des membres en matière de santé à travers l'information, l'éducation et la communication.
- Promouvoir un nouveau type de partenariat entre les Adolescents et diverses professions et organisations engagées dans l'amélioration du bien-être des jeunes.
- Susciter l'esprit de recherche en matière de santé des Adolescents, la préservation et l'amélioration de l'environnement en relation avec la bonne santé.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Durant la période 2018-2021, ACSA a mis en œuvre avec l'appui technique du Ministère camerounais de la santé publique, trois grands projets de santé qui s'inscrivent en droite ligne avec le troisième objectif du Développement Durable à l'horizon 2030 à savoir la santé et le bien-être. Il s'agit entre autres du :

- Projet de prise en charge sanitaire nutritionnelle et scolaire de 693 Orphelins et Enfants Vulnérables en contexte du VIH sida dans le département du Mayo Rey (Nord Cameroun) ;
- Projet « Scaling UP Malaria Control for Impact » (SUFU) pour la lutte contre le paludisme dans la partie septentrionale du Cameroun.

- Projet "Performance Based Financing" pour le renforcement du système de santé au Cameroun.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

ACSA n'a pas encore eu l'opportunité de participer aux réunions de l'ONU.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

ACSA dispose depuis 2018 d'un Statut Consultatif Spécial auprès du Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations unies.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Durant la période 2018-2021, ACSA a mis en œuvre avec l'appui technique du Ministère camerounais de la santé publique, trois grands projets de santé qui visent à favoriser la réalisation du troisième objectif du Développement Durable à l'horizon 2030 à savoir la santé et le bien-être. Il s'agit entre autres du :

- Projet de prise en charge sanitaire nutritionnelle et scolaire de 693 Orphelins et Enfants Vulnérables en contexte du VIH sida dans le département du Mayo Rey (Nord Cameroun) ;
- Projet « Scaling UP Malaria Control for Impact » (SUFU) pour la lutte contre le paludisme dans la partie septentrionale du Cameroun.
- Projet « Performance Based Financing » pour le renforcement du système de santé au Cameroun.

3. Action Aides aux Familles Demunies

Statut consultatif spécial : 2002

Introduction

Vue notre devoir impérieux en tant que société civile de protéger les couches vulnérables contre les mépris des droits humanitaires et de mettre les valeurs humaines au cœur de notre politique de développement socio-économique. Nous, les sympathisants et adeptes de la croyance à la solidarité et à l'aide humanitaire avons décidé d'unir nos efforts au sein d'une association dénommée (action aide aux familles démunies) AAFD.

Objectifs

L'objectif principal est de promouvoir toutes les activités de formation dans le domaine du développement des couches démunies, sensibilisé, éduqué, aide les familles démunies dans la lutte contre toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles dont les agressions de l'esclavage sexuelle, l'excision la violence conjugale. Promouvoir l'autonomisation tout en créant des activités génératrices de revenue pour les femmes et les filles. Santé reproduction.

Changements à signaler

Pratiquement avec le COVID 19 il y a eu des changements car AAFD à participer à une campagne de sensibilisation sur le COVID 19 dans le zone rural et urbain. Elle a participé au programme d'appui à la paix, organiser des forums en collaboration avec la MINUSMA.

Contribution à des activités des Nations Unies

Malgré le peu de moyen de AAFD Action Aides aux Familles Démunies nous avons organisé des sciences de sensibilisation sur le COVID19 car de 2019 jusqu'à maintenant les conférences était virtualisé car les participants ne pouvaient pas faire le déplacement physique sauf les vidéos conférences et webinar.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Chaque année AAFD participe à toutes les conférences au siège des Nations unies en New York notamment les commissions sur le statut des femmes, le développement social.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

AAFD est en bonne situation avec toutes les institutions de Nations UNIES.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Dans le cadre des ODD AAFD a formé des jeunes au rôle d'animation elle a encadré la formation des femmes et des filles dans tous les domaines afin de leur mettre d'être autonome

4. Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

Fondée en 1992, nous sommes une ONG française, basée à Lyon, qui intervient depuis plus de 30 ans pour défendre les libertés et les droits fondamentaux à travers le monde. Notre action se décline autour de 3 axes :

1. Un soutien financier et technique à de petites organisations qui travaillent pour la défense des droits humains dans des pays où ils sont bafoués.
2. Une protection en urgence de défenseurs des droits humains dont la sécurité est menacée.
3. Un plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des organisations internationales. Notre vocation est de s'allier avec les acteurs·rices de la société civile engagées sur leurs terrains dans la lutte contre les violations des droits humains. Nos actions contribuent à renforcer leurs capacités et soutenir leur émergence.

Objectifs

Nous favorisons, à travers le monde, l'essor et le développement d'organisations qu'œuvrent pour la défense et la promotion des droits civils et politiques ainsi que des droits économiques, sociaux et culturels. Notre partenariat avec des organisations locales s'inscrit dans une relation institutionnelle basée sur l'égalité, la confiance, l'échange, le respect et la réciprocité. Chaque partie prenante est autonome et accepte de mutualiser ses efforts en vue de réaliser un objectif commun.

Changements à signaler

En 2018, Philippe Morié est devenu le nouveau Délégué Général. En 2020, le Conseil d'Administration a voté le changement de nom de l'association, passant d'Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme à Agir ensemble pour les droits humains (Agir ensemble). Derrière ce changement sémantique se trouve un véritable acte militant pour plus d'inclusivité dans l'ONG et ses actions. Ce changement de nom s'est accompagné d'une nouvelle identité visuelle.

Contribution à des activités des Nations Unies

Agir ensemble sert de « relais » entre l'ONU et des associations locales, souvent de petite taille et isolées. L'année 2020 et la pandémie de Covid-19 ont fortement perturbé nos habitudes de travail et nous avons rapidement développé une expertise du plaidoyer en ligne. Néanmoins, cela a affecté notre participation aux sessions de Genève ainsi que l'envoi de rapports puisque nous ne pouvions que difficilement récolter des informations sur le terrain avec nos partenaires.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Nous avons participé avec Trésor Nzila Kendet, Directeur de l'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH), à la pré-session de l'EPU de la République

du Congo en octobre 2018 à Genève. L'OCDH a interpellé la communauté internationale sur la persistance de l'usage de la détention arbitraire, torture, traitements cruels, inhumains et dégradants au Congo. Des recommandations ont ensuite été adressées au gouvernement congolais. En marge de cette réunion, des contacts ont été pris avec Jean-Claude Pongault Elongo, Directeur de Cœur Arc-en-Ciel, association qui défend les droits des minorités sexuelles et de genre en République du Congo.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Nous avons collaboré avec les Bureaux des droits de l'Homme en Afrique centrale et la zone sahélienne, où nous avons des projets, et avec Michel Forst puis Mary Lawlor, RSNU-DDH, facilitant des rencontres en ligne avec des DDH en République du Congo et Niger en 2021. Dans le cadre de son accompagnement au développement de Tournons La Page, Agir ensemble a beaucoup travaillé avec le Haut-commissariat aux droits de l'Homme, avec le rapporteuses spéciales les Michel Forst puis Mary Lawlor, Clément Voulé et Irène Khan. Le chargé de projet Agir ensemble - Tournons La Page a aidé à l'organisation d'une rencontre virtuelle entre Mary Lawlor et des DDH nigériennes en juin 2021 ainsi que la venue de Clément Voulé, RSNU-liberté de manifester au Niger en décembre 2021. Ce dernier a grandement aidé à la libération du chargé de projet, arrêté pendant sa visite.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

L'ODD 5 est réalisé par des projets de respect des droits des femmes (Buenaventura, DEFI 3, Citoyennes Engagées) et des droits des minorités sexuelles et de genre (DEFI 3). L'ODD 10 est implémenté par des projets d'accès aux droits pour les peuples autochtones (PEUPLE) et les femmes (Citoyennes Engagées). L'ODD 16 est promu par la lutte contre l'impunité dans le cas de violation des droits humains ou encore de violences contre les DDH. Enfin, l'ODD 17 est au cœur de nos relations avec nos organisations partenaires puisque nous travaillons horizontalement avec elles.

5. Alliance Vita

Statut consultatif spécial : 2018

Introduction

Fondée fin 1993, Alliance VITA a pour objet de développer des activités d'intérêt général et d'assistance qui, dans le domaine bioéthique, favorisent le respect de la vie et de la dignité de tout être humain et à tous les stades de son existence, en particulier les personnes les plus fragiles.

Objectifs

Alliance VITA a pour mission la promotion de la solidarité avec les personnes fragiles, en France, en Europe et dans le monde. Elle agit par des services d'écoute et d'aide aux personnes confrontées à des épreuves de la vie, par la sensibilisation politique et sociale aux actions de solidarité avec les personnes les plus fragiles, ainsi que par la formation aux enjeux bioéthiques au niveau national et international.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Alliance VITA développe une expertise sociale et humaine de soutien par des services d'écoute en début et fin de vie, la sensibilisation citoyenne aux enjeux d'égalité et de développement à tous les stades de la vie (campagne changeons de regard en 2022). Depuis 2020, l'association a été spécialement mobilisée par les conséquences de la Covid19 : développement d'une plateforme d'information sur les actions solidaires face à la solitude et la précarité, d'une initiative originale de jeunes de notre association pour créer des liens intergénérationnels avec les aînés chaque été, diffusion des aides à la maternité, coopération avec une plateforme francophone d'accompagnement du deuil. L'association travaille activement par des documents de réflexion à la défense des droits de l'homme dans les choix scientifiques en matière d'édition du génome, de chimérisme homme animal.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Un représentant a participé à la 57ème session de la Commission du développement social, du 11 au 21 février 2019 : il est intervenu sur la conciliation vie familiale vie professionnelle dans la réunion intitulée « La valeurs du travail d'aidant non rémunéré. Est-ce que l'objectif 5.4 est une utopie ? » coorganisée par les missions permanentes du Qatar et de la Hongrie, la division ONU pour le développement social inclusif et la Fédération internationale pour le développement de la famille. Soumission d'un rapport en juin 2020 dans le cadre du suivi de la France dans son application de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Soumission d'une contribution écrite en août 2021 en réponse à l'appel à la société civile pour commentaires et propositions sur le projet de convention sur le Droit au développement (Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme). Un représentant a assisté à la 22ème session du groupe de travail sur le droit au

développement du 22 au 26 novembre 2021 à Genève sous l'égide du Haut-commissariat des droits de l'Homme.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Pas de coopération directe.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Alliance VITA a contribué spécialement aux objectifs 1, 3, 5 et 16. Concernant l'objectif 3 lié à la bonne santé et au bien-être, Alliance VITA a développé une action de sensibilisation au niveau français et international, avec la campagne « Générations fragiles » en 2019 concernant la maternité, ainsi qu'à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées ou dépendantes. Aide et accompagnement des femmes et des couples concernés par une grossesse et la maternité, particulièrement les femmes confrontées à la pauvreté matérielle (lien avec l'objectif 1) ; accompagnement et sensibilisation citoyenne, en France et au niveau international visant à encourager la solidarité intergénérationnelle contre la solitude et l'abandon des personnes âgées, et à promouvoir l'accompagnement de la fin de vie ; formation et sensibilisation des jeunes concernant l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Concernant les objectifs 5 et 16 respectivement liés à l'égalité entre les sexes et à la promotion de la paix et de la justice, Alliance VITA a déployé des actions centrées sur la protection des femmes et enfants de nouvelles formes d'exploitation, sur l'éducation à la santé procréative, et sur la sensibilisation à d'autres formes de violence, notamment sexuelle, ou visant les personnes âgées et des actions de sensibilisation citoyenne, en France et au niveau international visant à lutter contre le trafic de la maternité et des enfants, en particulier contre la pratique des mères porteuses ; des programmes de formation annuels en France et dans une vingtaine de pays étrangers au respect des droits de l'homme et de l'égalité homme-femme en matière bioéthique (procréation, fin de vie, handicap).

6. Amis d’Afrique Francophone-Bénin (AMAF-Benin)

Statut consultatif spécial : 2018

Introduction

Amis de l’Afrique Francophone- Bénin (AMAF-BENIN) est une Organisation de Développement dont la mission est de contribuer à résoudre les problèmes socio-économiques et environnementaux auxquels sont confrontés les Béninois en général et les plus vulnérables en particulier. AMAF-Bénin vise à promouvoir la sensibilisation et l’éducation afin que les populations adoptent un système de valeurs sociales et écologiques qui renforcent la lutte pour la durabilité du pays, qui comprend l’autonomisation des communautés, en l’occurrence les femmes, l’élévation des niveaux de souveraineté locale et la promotion d’une agriculture familiale durable pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la récupération de l’équilibre écologique perdu et l’amélioration des conditions de vie.

Objectifs

La création de l’AMAF-BENIN est une réponse à la Conférence internationale sur l’environnement et le développement de 1992 tenue à Rio de Janeiro et au Sommet du développement social de 2000 tenu à New York. Il est créé pour promouvoir des formes appropriées de reconnaissance des droits sociaux et économiques des communautés défavorisées et vulnérables, la protection de l’environnement et l’amélioration des conditions de vie. Sa vocation première est la recherche des voies et moyens pour la participation des populations à la protection de l’environnement et à la gestion durable des ressources naturelles et plus particulièrement les forêts, les écosystèmes humides, et la biodiversité ; et au bien-être des communautés dépendantes de ces ressources.

Pendant les quatre dernières années, AMAF-Bénin a principalement œuvré pour promouvoir le développement économique et social durable au Bénin. Nos actions se déploient principalement autour de l’environnement, du climat, de l’énergie, de l’agriculture/apiculture et de l’égalité des sexes, en particulier la promotion des droits sociaux et économiques des femmes et des jeunes, y compris les jeunes filles en milieu rural.

En travaillant au plus près des populations béninoises en difficulté, l’AMAF-Bénin a développé une expertise des problématiques agricoles, économiques, sociales et environnementales auxquelles elles font face au quotidien. En lien avec le Gouvernement Béninois, à travers le Ministère du Cadre de Vie et de Développement Durable et le Ministère de l’Agriculture, sur la refonte d’une nouvelle stratégie de renforcement des actions climatiques et d’agriculture familiale, AMAF-Bénin a mis en œuvre et a été impliquée dans la mise en œuvre de plusieurs projets climatiques et agricoles au Bénin.

Significant changes in the organization

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Pour contraintes de ressources financières et des mesures de restriction imposées par les Nations Unies pour raison de COVID-19, notre Organisation n'a pas pu contribuer aux travaux des Nations Unies au cours des 4 dernières années. Car la plupart des travaux étaient organisés au siège des Nations Unies à New-York.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pour raison de la maladie à virus Corona (COVID-19) et autres, notre Organisation a été confrontée aux difficultés de mobilisation de ressources pour participer aux réunions de l'ONU et à leurs travaux durant les 4 dernières années.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Notre Organisation AMAF-Bénin a collaboré avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD/ PMF-FEM) au Bénin pour accompagner et promouvoir la conservation des forêts sacrées et autres sites traditionnellement conservés ainsi que le maintien des moyens de subsistance des peuples autochtones et des communautés locales, dans le cadre du programme GSI (Initiative de Soutien aux APAC).

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Notre Organisation AMAF-Bénin a contribué à l'Objectif 4 de Développement Durable (ODD4) au Bénin en initiant le projet « Appui au Système Educatif du Bénin par le Renforcement des Capacités des Enseignants du Primaire » qui assure la formation qualifiée des enseignants de la maternelle et du primaire et l'amélioration de la qualité de l'éducation au Bénin. Notre Organisation AMAF-Bénin a également contribué à aux Objectifs 2, 8, 13 et 15 de Développement Durable (ODD 2, 8, 13 et 15) au Bénin en initiant le projet « Renforcement des Associations Paysannes pour le développement de la chaîne de valeurs de la filière apicole dans la commune de Bassila » de 2018 à 2019, qui a permis de former 120 paysans apiculteurs de la Communes de Bassila au Bénin, aux meilleures techniques apicoles et à la gestion organisationnelle de l'activité apicole. Il a permis également de restaurer une importante superficie forestière dégradée par des espèces de plants mellifères. D'autres activités de notre Organisation sont focalisées sur le soutien au programme de développement plus général à travers la sensibilisation, l'éducation, la mobilisation et la promotion.

7. Architectes de l'urgence

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

Fondée en 2001, la Fondation Architectes de l'Urgence est une organisation humanitaire reconnue d'utilité publique depuis 2007. Elle agit sur le terrain sur tous les continents et œuvre pour assister les populations en difficulté suite à des catastrophes naturelles, technologiques ou humaines. Depuis sa création, la Fondation est intervenue dans 41 pays avec plus de 125 projets d'assistance et/ou de reconstruction et développement, impliquant dans ses actions de terrain des architectes et des ingénieurs.

Objectifs

Apporter la compétence des architectes au secours des populations éprouvées en fournissant un soutien adapté à chaque étape de crise : évaluation des dommages (mise en sécurité) et première phase d'urgence. Aider à la reconstruction d'un habitat décent et durable et des infrastructures essentielles (écoles, hôpitaux, routes) pour le retour à une situation normale. Assister le redémarrage de la vie économique en privilégiant l'utilisation de matériaux locaux dans une logique de développement durable. Conserver et promouvoir le patrimoine architectural, historique et culturel mondial et respecter l'environnement en luttant contre l'utilisation massive de bois. Soutenir et développer l'engagement humanitaire des architectes en France et dans le monde, contribuer ainsi au rayonnement de l'architecture et encourager la formation des acteurs locaux, du maçon à l'architecte. L'enjeu principal de ces objectifs est d'allier l'urgence des situations de catastrophes à la pérennité de constructions durables, décentes et de qualité.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Lors de ses missions, La Fondation a comme priorité le respect de ses valeurs et des objectifs de développement fixés par ECOSOC. L'accent est mis sur l'intégration économique et sociale afin de redynamiser un tissu économique local en difficulté. Cela se traduit par l'utilisation des matériaux et savoir-faire locaux, l'emploi d'ouvriers correctement rémunérés, et des contrats établis avec des PME locales. Elle forme aussi les populations et les autorités locales aux techniques de construction parasismiques et/ou paracycloniques selon les besoins. Les outils et technologies utilisés sont transférés aux populations lorsque les missions sont achevées. En parallèle, l'épanouissement des plus jeunes étant une priorité, elle s'est investie dans la construction et la réhabilitation de près d'une trentaine d'écoles, crèches, et centres d'accueil. Elle soutient et mène des projets dans le secteur de la santé, en assistant techniquement d'autres ONG à construire ou à rénover des infrastructures hospitalières comme en témoignent ses actions en Haïti. Elle met l'accent sur l'équité sociale entre les différentes populations bénéficiaires et s'assure de l'égalité homme/femme. Redynamiser les économies locales est aussi un moyen de lutter contre la pauvreté et endiguer l'exode rural. En offrant travail et habitat, elle

se donne comme objectif de réduire la pauvreté globale. Les projets menés ont été conçus à partir d'une réflexion de développement durable : matériaux locaux, bois certifiés afin de limiter la déforestation, optimisation des énergies disponibles, résistance des constructions aux catastrophes naturelles.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Fondation a mené un projet d'analyse de terrain au Pakistan avec UNOSAT. Par la suite, elle a collaboré avec UN Habitat à grande échelle en Haïti et a créé une méthodologie d'action dans un contexte de catastrophe permettant d'évaluer les terrains et expertiser les bâtiments. Elle a aussi participé au programme UNOPS suite au séisme d'Haïti.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

En 2018 : Reconstruction de 4 écoles à la Dominique. Reconstruction de 2 écoles en Haïti,

Indonésie, Reconstruction de 2 écoles et formation de 600 personnes au Népal. Missions d'évaluation à Mayotte, en Guyane, aux Philippines et au Bangladesh. En 2019 : Réalisation d'un document technique de préconisation à Mayotte. Réhabilitation d'une école en Haïti. Réhabilitation d'une école à Madagascar. Aide d'urgence suite au cyclone IDAI au Mozambique. En 2020 : Distribution d'équipement lors de la crise sanitaire à Amiens en France. Missions d'expertise et formation à Montreuil et dans les Alpes-Maritimes en France. Assistance à la réhabilitation d'écoles à Madagascar. Aide d'urgence et réhabilitation des logements des sinistrés des explosions de Beyrouth au Liban. En 2021 : Missions d'expertise, mise en sécurité, envois de matériel et mise en place des projets de reconstruction d'écoles après le séisme d'août en Haïti. Envoi de matériel pour accompagner la reconstruction dans la zone de conflit en Arménie. Poursuite des actions de reconstruction au Liban. Missions d'expertise des bâtiments sinistrés par les inondations Belgique.

8. Association apprentissage sans frontieres

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

Créée en 2005, Apprentissages Sans Frontières (ASF) est une organisation non-gouvernementale qui est dotée du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations unies (ECOSOC) depuis 2010. Active dans la promotion des droits de l'homme, elle accorde une importance particulière au droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie conformément aux Objectifs de développement durable 2030 (ODD)

Objectifs

L'objectif principal d'ASF est d'agir pour la promotion des droits humains en valorisant le droit à l'éducation grâce à la formation par l'apprentissage. Apprentissages sans Frontières contribue à la réalisation de projets, à l'organisation de conférences et de colloques et exécute des mandats publics et privés dans le domaine de l'éducation et des droits humains. Son but étant de diffuser le système de l'apprentissage alliant théorie et pratique sur le lieu de travail dans les pays en développement pour lutter efficacement contre le chômage des jeunes

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

ASF participe et organise différentes activités au siège des Nations unies à Genève en collaboration avec des missions permanentes, des institutions internationales, bilatérales et multilatérales.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

ASF a fait plusieurs déclarations orales des sessions annuelles du Conseil des droits de l'homme :

- 41e session, déclaration orale sur l'importance de l'implication des ONGs dans la mise en œuvre du droit à l'éducation, Genève, 24 Juin-12 Juillet 2019.
- 44e session, déclaration orale sur le thème : "L'impact du Covid-19 sur les inégalités de genre dans l'accès à l'éducation", Genève, 30 Juin-17 Juillet 2020.
- 45e session, déclaration orale sur le thème : "Le COVID-19, une opportunité pour la réduction de la fracture numérique entre le Nord et le Sud dans le cadre du droit à l'éducation", Genève, 14 Septembre-6 Octobre 2020.
- 47e session, déclaration orale sur le thème : "COVID -19 une opportunité pour renforcer les droits culturels en Afrique", Genève, 21 Juin-14 Juillet 2021.
- 48e session, déclaration orale sur le thème : "La formation aux Droits Humains accessible pour les minorités et les personnes vulnérables sans discrimination", Genève, 13 Septembre-11 Octobre 2021.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'association a coopéré avec les organes des Nations unies à travers les activités suivantes : "Informal meeting post-HLPF 2018" aux Nations Unies présentant les ambitions du Sustainable Development Goals Lab, Genève, 1-2 Mars 2018.

Session spéciale sur le thème « Technologie et Innovation alimentant la Connectivité pour le Développement Industriel Inclusif et Durable » organisée par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), Genève, Suisse, 1er octobre 2018.

Rencontre avec la rapporteuse spéciale du droit à l'éducation, sur l'ODD 4 dans la mise en œuvre d'une éducation de qualité à travers le monde, Genève, 7 décembre 2018.

Conférence "Future of work for african youth" organisée par le Bureau International du Travail (BIT) et la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC), Genève, 6 Février 2019.

Conférence intitulée "Sustainable Infrastructure for the SDGs" organisée par l'Environment Management Group (EMG) des Nations Unies, Genève, 26 Février 2019.

Présentation du rapport de la rapporteuse spéciale du droit à l'éducation, à la 41ème session du Conseil des droits de l'homme, Genève, 24 juin-22 juillet 2019.

Side-event organisé par la Plateforme des ONGs pour le droit à l'éducation et la rapporteuse spéciale du droit à l'éducation, Genève, 30 janvier 2020.

Séance virtuelle du CTCN (Climate Technology Centre Network) à propos du fonds d'adaptation climat innovation accélérateur (AFCIA), en ligne, 18 mars 2020.

Accréditation auprès du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Genève, 23 septembre 2020.

Conférence générale de l'UNIDO, Vienne, 29 novembre-3 décembre 2021.

L'Assemblée pour l'Environnement des Nations unies organisée par le Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE), Nairobi, Kenya, 22-28 février 2022.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Programme de partenariat intergénérationnel et interculturel entre les pays développés et les pays les moins avancés : Senior Dual Sénégal/Guinée en partenariat avec les Ministères de l'emploi et de la formation.

Programme de centre multifonctionnel de développement durable dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

Programme de lutte contre la fracture numérique entre les pays développés et les pays les moins avancés : SolarNet Africa visant à récolter et envoyer des ordinateurs en Afrique pour équiper des salles informatiques dans les écoles puis recycler les ordinateurs en fin de vie et les revaloriser en tant que ressources.

9. Association Congolaise pour le Développement Agricole

Statut consultatif spécial : 2014

Introduction

Rapport quadriennal pour l'année 2018-2021. En tant qu'œuvre humaine, l'ACDA, a connu des avantages et des faiblesses dans son fonctionnement. Dans l'optique des avantages, elle a fait face avec sagesse à cause de l'expertise de ses membres et de ses partenaires au développement. Pour rappel, la période liée à COVID-19 a constitué un frein pour l'atteinte des objectifs de l'ACDA, plusieurs activités se sont déroulées en virtuelle car le contact physique était presque impossible.

Objectifs

Elle a pour but d'améliorer de manière efficace les conditions de vie des populations locales, vulnérables, démunies et autochtones par le biais des activités de développement communautaire en lien avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies dans la vision de la réduction de la pauvreté.

Changements à signaler

ACDA a maintenant une nouvelle adresse de son siège : 175 rue Soweto, Baongo, Brazzaville, République du Congo. Changement sur quelques représentants additionnels : à New York, Genève et Vienne ainsi que dans les commissions économiques et sociales au niveau régional. Ensuite, l'ACDA a créé des bureaux de représentation au niveau international notamment : France, Suisse, Autriche et bientôt à New York et ailleurs.

Contribution à des activités des Nations Unies

Courant l'année 2018-jusqu'à nos, l'ACDA a poursuivi sa collaboration avec les agences du systèmes des Nations Unies pour apporter ses contributions dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable avec ces organisations : FNUAP, OMS, PNUD, UNIC, PNUE, ONUSIDA, UNIFEM, AIEA, UNICEF, UNESCO, ONUHABITAT, CCNUCC, UNCCD, BIT, OFFICE DES NATIONS UNIES à GENEVE, à VIENNE et les commissions.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

De 2018 à nos jours, l'ACDA a pris part à plusieurs activités de l'ONU en République du Congo et au niveau international : sessions de l'ONU FEMMES, conférences sur les changements climatiques, conférences sur les ODD, sur la lutte contre la désertification, sur le processus REDD+, sur la gestion durable des océans et des mers, sur l'agriculture durable et innovante en lien avec la REDD+. Elle a rencontré aussi des faiblesses: les lettres d'invitation viennent souvent à la veille des réunions, certaines ambassades comme la Suisse ne se trouve pas en République du Congo Brazzaville, les ambassades exigent que l'ONU envoie directement des lettres d'invitation ou accréditation avec les notifications officielles dans les ambassades, les difficultés financières, les agences du système des Nations Unies n'appuient pas

les ONG accréditées à ECOSOC (nous avons participer en présentielle et en virtuelle à cause de la pandémie liée à COVID-19 qui a secoué le monde pendant plus de 2 ans).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

De 2018 à nos jours, l'ACDA s'est engagé dans la vision des Nations Unies pour promouvoir les ODD dans son champ d'action. Elle œuvre pour la promotion des activités agricoles, d'entreprenariat rural en faveur des populations autochtones et locales afin de mieux les valoriser et de mieux se prendre en charge. Elle poursuit sa lutte contre : la pauvreté, le VIH/SIDA, les MST, elle œuvre pour les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance, promouvoir la culture de Paix et de non-violence dans les départements touchés par les conflits armés occasionnés par des régimes dictatoriaux, participer à la réalisation des élections libres, transparentes et apaisées, faire face au racisme et à la discrimination raciale.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

De 2018 à nos jours, elle a réalisé des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des jeunes, des femmes et filles rurales dans l'esprit des 17 objectifs de Développement Durable afin de relayer les informations au public le plus large ainsi que les autres parties prenantes. 2018 à nos jours sensibilisations et restitutions des activités, programmes et conférences des Nations Unies en République du Congo dans les différents départements afin d'impliquer le plus grand nombre d'acteurs de la société civile sur la vision de l'ONU et les engagements pris par les Nations Unies pour le bien-être de la Communauté Internationale, formation des communautés locales et autochtones avec distribution des documents sur les ODD, l'Accord de Paris et bien d'autres bulletins d'informations sur les Nations Unies afin d'impliquer les communautés dans la vision des Nations Unies. Sensibilisation et renforcement des capacités des femmes sur les conférences de l'ONU FEMMES. Sensibilisations sur les ODD dans tous les départements avec fonds propre. Les campagnes de sensibilisation sur les ODD se poursuivent par l'ACDA malgré la période la pandémie qui a causé un frein à nos activités.

10. Association de lutte contre la dépendance

Statut consultatif spécial : 2018

Introduction

Créée en 1999, l'ALCD contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations, en l'occurrence les couches les plus vulnérables :

1. Les femmes à travers la promotion de leurs droits et la prévention des violences basées sur le genre
2. Lutte contre les pires formes de travail des enfants Elle est dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies depuis 2018. Elle gère également le Centre Rihab d'Accueil et d'Ecoute des femmes victimes de violences basées sur le genre et la protection et la promotion du droit des enfants, créée en 2003 par l'Association de Lutte Contre la Dépendance (ALCD)

Objectifs

- Lutter contre toutes les formes de violences à l'égard des femmes ;
- Promouvoir la vulgarisation des droits humains (lois et conventions nationales et internationales relatives à la promotion du droit de la femme et la protection de l'enfant) ;
- Promouvoir l'égalité de sexe
- Vulgariser le CSP et toutes les lois permettant l'assurance de l'égalité et de la protection effective des femmes et protection et la promotion du droit des enfants
- Prévenir toutes formes de discriminations basées sur le genre et le recrutement des enfants dans les pires formes de travail.
- Eliminer progressivement le travail des enfants en Mauritanie, avec comme priorité urgente les pires formes de travail

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Notre organisation a contribué activement à l'atteinte de l'objectif de l'ONU relatif à l'amélioration de la condition de la femme afin de donner à celle-ci de mieux maîtriser son destin. Notre contribution se résume à travers les actions suivantes :

- La promotion des droits de l'Homme en général,
- La survie et l'épanouissement de la femme et de l'enfant,
- l'élimination du travail forcé, l'abolition du travail des enfants,
- L'égalité des sexes
- La lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

- L'autonomisation des femmes,
- Implication des femmes dans la prise de décision

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- Cinquante-sixième session de la Commission sur les conditions de la femme, du 27 Février au 9 Mars 2012 au siège des Nations Unies à New York.
- Participation aux discussions sur rapport de la CEDAW à Genève Juillet 2014.
- Atelier de travail pour la société civile des pays arabes pour la révision du rapport Beijing le 12 et 13 Aout 2014 à Beyrouth Liban
- Participation à la Commission de la condition de la femme du 09 au 20 mars 2015, au siège des Nations Unies, à New York.
- Participation à Banjul en Gambie à la conférence régionale sur les droits humains en mai 2015
- Participation à la Conférence des Nations Unies sur les ODD à New York.2015
- Participation à la Commission de la condition de la femme du 09 au 20 mars 2016, au siège des Nations Unies, à New York.
- Participation à l'atelier de travail organisé par le Bureau du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies sur le thème « Prévenir la torture grâce au monitoring des lieux de privation des libertés ; atelier pratique et de réflexion » du 12 au 15 Novembre 2016 à New-York
- Participation à la Conférence sur l'éradication du travail des enfants à Buenos Aires (Argentine) 2017
- Participation à la conférence des Nations Unies sur la condition des femmes à New-York, mars 2018 ;
- Participation à la 79e session des Nations-Unies sur la convention relative aux droits des enfants, sept 2018 à New-York.
- Participation à une formation sur les violences par l'OTAN du 12 au 13 Décembre 2018 au siège de l'Union Européenne à Bruxelles
- Participation à la 63E Session de la Commission de la condition de la (CW63) DU 11 au 22 mars 2019, au siège des Nations Unies à New-York.
- Participation au Forum Politique de Haut niveau sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) du 09 au 26 août 2019 à New-York,
- Participation de la 74e Assemblée Générale des Nations Unies sur le thème « Dynamiser les efforts multilatéraux pour l'éradication de la pauvreté, l'éducation de qualité, l'action contre le changement climatique et l'inclusion » du 24 au 30 septembre 2019 à New-York.
- Participation au forum politique de haut niveau de la société civile, en qualité d'experte genre, du 15 au 18 octobre 2019 au siège de la Banque Mondiale-Fonds Monétaire International à Washington.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Notre organisation collabore avec les organes des Nations Unies ou institutions spécialisées sur le terrain, à travers les projets opérationnels et l'assistance financière.

La mise en œuvre de projets de lutte contre les MGFs, la prévention des violences basées sur le genre, l'implication des femmes dans la sphère de décisions Il convient de noter que dans le cadre de cette coopération, notre organisation intervient avec l'appui du PNUD à la mise en œuvre des activités pour la consolidation de la paix et la gouvernance démocratique au Sahel, le renforcement les communautés vulnérables à travers des activités génératrices de revenus Grâce à l'appui financier de l'UNFPA notre organisation est impliquée dans des actions d'information, de sensibilisation et de formation sur la connaissance et l'exercice des droits des femmes, dont celui de participer à la vie publique ; à la mise en œuvre des campagnes de plaidoyer et de lobbying sur le genre en insistant surtout sur la sensibilisation des dirigeants des partis politiques, des leaders communautaires, des décideurs gouvernementaux et des nouvelles autorités législatives et municipales au niveau national et régional. L'enjeu est d'amener les partis politiques à développer en leur sein des mécanismes de promotion des candidatures féminines aux postes nominatifs et électifs ; Investir dans les initiatives visant à renforcer le leadership féminin à la base via notamment le renforcement des capacités personnelles.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

- Accueil, Ecoute et prise en charge des femmes victimes de violences basées sur le genre ;
- Formation des acteurs impliqués dans la gestion des violences faites aux femmes (Auxiliaires de justice, les autorités administratives, leaders d'opinion etc.) ;
- Activités génératrices de revenus, en vue de l'autonomisation des femmes ;
- Sensibilisation, accompagnement et conseil des femmes indigentes victimes de violences conjugales au niveau des tribunaux ;
- Formation des parajuristes en milieu rural ;
- Prise en charge, formation et insertion des enfants victimes des pires formes de travail ;
- Sensibilisation et mobilisation de l'opinion publique afin qu'elle lutte contre les pires formes de travail des enfants ;
- Réadaptation des enfants soustraits et leur intégration dans le système scolaire.

11. Association Démocratique des Femmes du Maroc

Statut consultatif spécial : 2014

Introduction

L'Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM) est une ONG nationale, féministe et autonome. Créée en 1985, elle se positionne comme une force de proposition et de plaidoyer pour la réforme des lois et des politiques publiques et pour le changement des mentalités dans une perspective d'égalité entre les sexes et de renforcement du pouvoir des femmes au Maroc. L'ADFM a occupé une place centrale dans les mobilisations ayant permis des acquis importants pour les marocaines (réformes du code de la famille, la nationalité, réforme constitutionnelle, débat social pour l'égalité successorale, reconnaissance des femmes Soulaliyates comme ayants droit aux terres collectives...).

Objectifs

Mission

- Défendre et promouvoir les droits et intérêts stratégiques des femmes tels qu'universellement reconnus ;
- Promouvoir l'égalité in jure et facto entre hommes et femmes pour une société égalitaire ;
- Plaidoyer pour la réforme des lois discriminatoires

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

En tant que coordonnatrice de la dynamique associative #HarmonizationNow, une coalition nationale d'ONGs, l'ADFM a assuré l'inscription des membres d'ONG non dotées du statut ECOSOC dans les événements onusiens et a coordonné l'élaboration des :

- Rapport des ONG marocaines sur la mise en œuvre de la Déclaration et de la Plateforme de Beijing 1995 en 2020 ;
- Rapport parallèle des ONG marocaines sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 2022 ;
- Rapport des ONG de défense des droits des femmes au Maroc au titre du 4ème Examen Périodique Universel en 2022 ;
- Déclaration écrite pour la 66ème session de la Commission de la condition de la femme
- Déclaration orale lors de la pré session du Comité pour sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

L'ADFM a également contribué :

- En mai 2020, au rapport thématique sur le viol de la Rapporteuse Spéciale des NU sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences ;
- En mai 2020, à l'étude sur les bonnes pratiques dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU), menée par le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ;
- En juin 2020 au rapport thématique de la Rapporteuse spéciale sur la violence à l'égard des femmes relatif à l'augmentation de la violence sexiste à l'égard des femmes et de la violence domestique dans le contexte de la pandémie du COVID-19.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- Participation à la 63ème session de la Commission de la condition de la femme au siège des Nations Unies à New York du 11 au 22 mars 2019 à travers l'organisation de l'ADFM d'un événement parallèle au forum de l'ONG CSW63 (Titre de l'événement : Égalité des sexes dans le système de sécurité sociale marocain – 13 Mars 2019 à 12 :30 PM au 4 W 43rd Street Salle : Gallery) ;
- Participation de l'ADFM à la réunion informelle du groupe de travail de la présession du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, le 9 novembre 2020 ;
- Participation à la 65ème session de la Commission de la condition de la femme à travers un événement parallèle organisé le 23 mars 2021 intitulé « Les droits des femmes au Maroc 25+1 ans après Beijing » ;
- Participation à la 66ème session de la Commission de la condition de la femme à travers un événement parallèle de la Dynamique #HarmonizationNow sous le slogan : « 5 ans après l'adoption des conclusions de la CSW61 : où en est l'autonomisation économique pour les femmes au Maroc ? », vendredi 18 mars 2022.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization: Implémentation du projet Promotion et diffusion de la culture de l'égalité (octobre 2018 – septembre 2019) ;
- ONU Femmes : Implémentation des actions de plaidoyer dans le cadre du projet « Veille, suivi et évaluation des engagements nationaux et internationaux du Maroc relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes » (septembre 2018-septembre 2021) ;
- Le Fonds des Nations Unies pour la population : Plaidoyer pour prévenir les Violences Basées sur le Genre dans le cadre du réseau Anaruz dont l'ADFM est membre (2017 - 2022).

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Conformément à sa mission, toutes les actions de l'ADFM s'inscrivent dans l'ODD5. Un suivi des engagements du Maroc des ODD se fait aussi dans les rapports parallèles produits.

12. Association Humanity First Cameroon

Statut consultatif spécial : 2018

Introduction

L'association Humanity First Cameroon est une association à base communautaire œuvrant dans le domaine de la lutte contre le VIH et promeut et protège les droits des populations marginalisées et vulnérables. Ses objectifs sont de contribuer à la réduction du VIH et des IST dans les groupes marginalisés et vulnérables, de contribuer à la réduction des violences, abus et violations des droits humains des personnes LGBTIQ, de promouvoir l'égalité de genre et de sexe, d'encourager le leadership féminin, défendre et protéger les droits des minorités de genre et de sexe.

Objectifs

Le but de l'association Humanity First Cameroon est de bâtir une société égalitaire dans laquelle tous les droits humains sont consacrés, reconnus et appliqués aux individus sans distinction identitaire. Prévenir du VIH et promouvoir la santé sexuelle, défendre les droits humains, faire le plaidoyer pour un environnement social inclusif et promouvoir le genre et du leadership féminin sont ses objectifs.

Significant changes in the organization

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Réunion de Haut Niveau sur le VIH : Nous avons participé à la réunion de Haut Niveau sur le VIH à New York aux Etats Unis en juin 2012. Il a été question de participer à un panel de discussion dont le thème était : Population au centre : le rôle critique du leadership communautaire dans la riposte au VIH. Cette discussion a permis de voir les défis qui entravent l'atteinte des objectifs globaux prévus dans la stratégie mondiale contre le VIH et de permettre une adaptation des lois et politiques qui permettent en période COVID19 d'atteindre des meilleurs résultats. Participation à la 46e session du Conseil de Coordination du programme à l'ONUSIDA du 23 au 25 Juin 2020. Nous avons participé en tant qu'observateur aux différents travaux qui ont meublé cette rencontre. Il a été principalement question de valider le rapport de la directrice exécutive de l'Onusida et celui de la présidence du Comité des organismes parrains.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Nous avons participé à la 64 session de la condition de la femme tenue du 9-20 mars 2020 dont le thème était : Beijing 2020 : atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des toutes les femmes et filles. Nous avons aussi participé au renouvellement du mandat de l'expert indépendant sur la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Nous avons co-signé des déclarations écrites de ILGA World dans le cadre de l'appel à ce

renouvellement de mandat qui s'est effectué le 12 Juillet 2021 au Conseil des droits de l'Homme aux Nations Unies.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Nous avons visité les bureaux de haut-commissariat aux Nations unies et avons entrepris des actions de formation sur les mécanismes qui ont abouti à la mise en place d'un guide sur ces mécanismes.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

La protection des droits humains, la défense des personnes marginalisées et vulnérables, étant un objectif primordial de l'association Humanity First Cameroon, la rédaction des rapports annuels de violences et violations des droits humains a permis de présenter la situation des droits humains des LGBTIQ et faire un rappel à l'État de son devoir régalien de garantir et protéger les droits humains de tous les citoyens. Ce rapport permet également de présenter la lenteur de l'Etat camerounais dans la réalisation des Objectifs de Développement Durables (ODD) surtout en ce qui concerne la santé, l'éducation et l'égalité de genre et entre les sexes. Il faut noter que ce rapport sert également d'outil de plaidoyer international dans les différents mécanismes de plaidoyer onusien auxquels nous avons participé.

Célébration des journées spéciales en direction des personnes LGBTI au Cameroun : Il a été important pour nous de célébrer la journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie chaque 17 mai, la journée internationale des droits des femmes le 08 mars et la journée internationale de lutte contre la Transphobie chaque 31 mars. Nous avons également commémoré la journée de lutte contre le Sida chaque 1er décembre à laquelle nous organisons une candle light en mémoire des personnes disparues à cause du Sida.

13. Association Internationale Soufie Alawiyya

Statut consultatif spécial : 2014

Introduction

Créée en 2005 à Paris, l'Association Internationale Soufie Alâwiyya (AISA – Statut Consultatif Spécial 2014), agit dans les domaines sociaux, culturels, environnementaux et spirituels. Elle travaille à la promotion du Vivre ensemble en Paix sur tous les continents. AISA anime et coordonne 8 associations nationales basées en Europe, en Afrique et Amérique.

Objectifs

Buts : œuvrer à la réconciliation universelle de la famille humaine au-delà des cultures, religions, philosophies, races et systèmes politiques, et plaider pour que les affaires sociales et économiques internationales soient guidées par une spiritualité ouverte au progrès.

Programme d'actions :

- Promouvoir le rôle du Soufisme, spiritualité musulmane humaniste, dans la paix.
- Contribuer par les questions spirituelles et éthiques à promouvoir le Vivre Ensemble entre civilisations et religions.
- Promouvoir les valeurs et les principes d'égalité des genres, de non-discrimination, de progrès social et culturel de l'humanité.
- Encourager et former à la culture de paix entre les individus, les communautés, les peuples et notamment les jeunes.
- Promouvoir les actions de lutte contre la pauvreté. Méthodes de travail : pédagogie du cercle d'éveil des consciences, éducation, formation, plaider. Moyens d'action : colloques, ateliers de formation, dialogues interreligieux, expositions, coopération technique, séminaires et publication d'ouvrages.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Promotion et organisation d'actions lors de la Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix chaque année de 2018 à 2021.

Prix Émir Abd el-Kader pour la coexistence pacifique, initié par AISA ONG Internationale en 2018, la Fondation Méditerranéenne du Développement Durable et le réseau MED 21, afin de promouvoir le Vivre Ensemble et la coexistence pacifique en Méditerranée et dans le monde.

Co-organisation de la 70ème édition du colloque de la Commission Internationale pour l'Étude et l'Amélioration de l'Enseignement des Mathématiques Thème : « Mathématiques et Vivre Ensemble : processus social et principe didactique » à Mostaganem (Algérie) du 15 au 18/07/2018.

Participation aux workshops internationaux sur l'Éducation à la Culture de Paix
Thème : « Religion et éducation pour la paix », 25-28/11/2018 en Allemagne. Atelier initié par le Ministère Fédéral allemand des Affaires Étrangères et la Fondation Berghof.

Élaboration d'un manuel pour l'éducation à la paix en collaboration avec la Fondation Berghof, 24-27/09/2019 à Tübingen (Allemagne).

SDG LAB le 17/12/2017 en Suisse (Genève) Participation à cette initiative multipartite pour la mise en œuvre des ODD, en présence de Mme la Directrice générale de l'ONUG et du Président du Costa Rica.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Participation à la World Conference "Religions, Creeds and Value-Systems: Joining Forces to Enhance Equal Citizenship Rights", ONU Genève, le 25/06/2018.

Participation au 30 ans de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant À l'ONU Genève, les 18 et 19/11/2019.

Participation au dialogue virtuel de l'ONU Genève avec Mme la directrice générale de l'ONU Genève et du président de l'ONG CoNGO, le 08/04/2021.

Participation à la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, à l'ONU Genève, le 29/11/2021.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- Forum Social du Conseil des droits de l'Homme Les 1er et 02/10/2019.
- 2ème Conférence internationale des ONG africaines membres de l'ECOSOC
Thème : « Partenariat société civile public-privé pour l'entreprenariat et l'employabilité des jeunes, l'innovation et l'industrialisation inclusive et durable ».
- Algérie JIVEP Conférence « Pour une communication de Paix », au siège de la Commission nationale algérienne pour l'UNESCO à Alger. Colloque « La Culture de Paix et du Vivre Ensemble chez un humaniste musulman du XIXème siècle, l'Émir Abd el-Kader Djazâ'irî », organisé par la Chaire UNESCO Émir Abd el-Kader de l'Université d'Alger I et AISA ONG Internationale.
- Ouverture officielle de la JIVEP au siège de l'UNESCO Le 16 mai 2018 à la Maison de l'UNESCO à Paris en présence de Mme la directrice générale de l'UNESCO, du représentant du président de la République algérienne.
- Célébration de la JIVEP à l'ONU à Genève Organisation de la table ronde « La Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix, évènement ou avènement ? »
- XVIe Multaqa Participation à la Conférence Internationale Méditerranée organisée par le Centre UNESCO Valence-Méditerranée. Thème : les valeurs d'hospitalité dans les cultures de la Route de la Soie. Novembre 2020.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Rencontre-débat « Promouvoir une économie sociale et durable » (Pays-Bas)
Organisation d'une rencontre avec le Cheikh Khaled Bentounes et Monsieur Gunter Pauli, sur le thème de l'économie sociale et durable, le 30/11/2018.

14. Association Nationale pour Promouvoir la Société Civile et la Citoyenneté

Statut consultatif spécial : 2018

Introduction

L'Association Nationale pour Promouvoir la Société Civile et la Citoyenneté est une association algérienne à caractère sociale, économique, culturelle et environnementale qui a pour buts de lutter contre le Changement climatique et la dégradation de l'environnement, la drogue et la violence, de sensibiliser sur les principes de la citoyenneté et la bonne gouvernance afin de réaliser un développement durable. Elle couvre le territoire national algérien.

Objectifs

Pour réaliser les objectifs sus-cités l'association organise des conférences, des activités et des manifestations aux profit des citoyens en particulierité les jeunes et ce en coordination avec les secteurs de la jeunesse, la santé, la culture, les forêts, les services d'insertion sociale et l'université.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Durant le quadriennal 2018-2022 l'association a contribué aux activités de l'ONU en soumettant les written statements suivantes :

1. Pour le High level political forum session 2019 on sustainable development : << donner aux gens les moyens d'agir, de garantir l'inclusion et l'égalité >> ;
2. Pour le High level political forum session 2020 on sustainable development : << action accélérée et voies transformatrices : réaliser la décennie d'action et de réalisation pour le développement durable >>.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'association a participé et assisté aux événements suivants :

1. Les 19,20,21 novembre 2018 à Alger des représentants ont participé à la 2^{ème} conférence internationale des ONG africaines membres de l'ECOSOC sur le thème : << Engager l'Afrique face à la crise migratoire : Partenariat Société Civile – Public – privé pour entrepreneuriat et l'employabilité jeune, l'innovation et l'industrialisation inclusive et durable >>
2. Le 21 juillet 2020 des représentants ont assisté par teleconference à: the virtual multistakholder hearing in preparation of the general assembly: << accelerating the realisation of gender equality and the empowerment of all women and girls >>

3. Le 04 décembre 2020 des représentants ont assisté par téléconférence à: the United Nations and civic space: << strengthening participation protection and promotion >>
4. Es 24,25 avril 2022 à vienne des représentants ont assisté par téléconférence à <<Ad hoc committee to elaborate a comprehensive international convention on countering the use of information and communication technomogies for criminal purposes. First intersessional consultation >>

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

"Les activités de notre organisation ne se sont pas focalisées sur la coopération avec les organes de l'ONU durant ce quadriennal, mais plutôt sur le soutien au programme de développement plus général à travers la sensibilisation, la mobilisation et la promotion."

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Les Initiatives prises par l'association pour favoriser la réalisation des objectifs du millénaire de développement durable sont d'ordre national sur le territoire Algérien en signant des conventions de coordination et de partenariat avec :

- L'universté Mohammed Cherif Messaadia ;
- Le service extérieur de la réinsertion sociale des détenus ;
- Le ministère de la jeunesse et des sports.

15. Association Solidarité Internationale pour l'Afrique (SIA)

Statut consultatif spécial : 2014

Introduction

L'ONG/SIA) est une association de droit malien (loi 204), dont les membres sont toutes les personnes, physiques ou morales, intéressées par son champ d'action. Elle s'organise autour de son Assemblée générale, qui réunit l'ensemble de ses membres, de son Conseil d'administration, qui veille au bon fonctionnement de l'association, et de son Secrétariat, qui met en œuvre ses activités. ONG nationale de secours et de développement des communautés rurales et urbaines démunies, elle est apolitique, laïque et sans but lucratif et est accréditée auprès d'Institutions de l'O.N.U.

Objectifs

Mission : Promouvoir la participation active et responsable des communautés rurales dans le processus de leur développement

Objet de programme : Contribuer de façon participative au développement économique, social et culturel des populations rurales de toutes les régions du Mali.

Changements à signaler

Oui à compter d'aujourd'hui, Mariyathas Mohanraj, Kulandaisamy Arokiyasamy ne représente plus notre organisation auprès de l'ONU Genève.

Contribution à des activités des Nations Unies

En 2020, la conférence sur les Droits de l'Homme a été perturbé par cette crise du COVID-19 où toutes les nations ont été appelées à s'unir pour lutter contre cette pandémie et SIA a contribué dans cette lutte à travers des conférences débats.

Le 18 octobre 2021, SIA a participé en ligne le Colloque : "Les droits de l'homme dans la sphère numérique"

Nous organisons chaque année la semaine des droits de l'Homme où le droit de la femme est défendu. Nous avons contribué aussi pour diverses sessions du conseil des Droits de l'Homme.

Présente dans 7 régions du Mali où 45 villages ont abandonné les violentes faites aux femmes et aux filles, où le mariage précoce ou forcé est abandonné dans tous les villages, où des femmes commencent à intégrer les instances de décision dans les communes, nous pouvons dire que nous contribuons à atteindre des objectifs visés par l'ONU

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Participation aux réunions de l'ONU Les sessions du Conseil des Droits de l'Homme depuis Mars 2015. Toutes les sessions étaient suivies par Mariyathas Mohanraj qui ne va plus représenter notre organisation à compter d'aujourd'hui. SIA

a participé régulièrement à des réunions sur les droits humains à la paix, l'éducation aux droits humains à la paix et l'éducation à la culture de la paix.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Non nous n'avons pas eu de coopération avec l'ONU financièrement.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

1. Soins de santé primaires (SSP) : Promouvoir la santé de la reproduction (SR) Promouvoir la survie de l'enfant (SE) Lutter contre le VIH/SIDA et l'excision des filles Lutte contre les maladies diarrhéiques
2. Eau potable : Contribuer à la mise en place des points d'eau potable dans les villages où le besoin se fait sentir Promouvoir l'assainissement et l'hygiène publique
3. Promotion des enfants et des jeunes : Réinsérer les enfants en situation difficile Lutter contre le travail et le trafic des enfants Favoriser la scolarisation des enfants en milieu rural
4. Promotion des femmes en milieu rural : Améliorer les conditions de vie socio – économiques et culturelles des femmes Promouvoir la participation des femmes rurales à l'économie par le biais du développement de micro entreprise Education civique (démocratisation décentralisation) Aider toutes les initiatives des femmes en milieu rural Favoriser l'alphabétisation des femmes. Sauvegarder le droit des femmes.
5. Protection et la sauvegarde de l'environnement : Protéger et sauvegarder les ressources naturelles Promouvoir le reboisement en milieu rural. Promouvoir l'assainissement et l'hygiène publique Protection et construction des infrastructures hydrauliques 6. Promotion de l'école le CED : Construire des infrastructures scolaires, des centres d'alphabétisation des Centres d'Education pour le Développement (CED) Favoriser le recrutement de plus de filles à l'école Former les comités de gestion (COGES) des écoles Doter les écoles et les CED en manuel didactique Réhabiliter des infrastructures scolaires.